



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260605-DEL2026_030-DE

Date de convocation :
29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six
Le vendredi 5 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. LISEMBART Laurent, Maire.

Présents : Laurent LISEMBART, Françoise PARRIAUX, Jean-Michel DESMONS, Philippe BOURRÉ, Solange PIEL, Jean-Yves DUCLOS, Alain PRIGENT, Nelly DAVID, François CANCOUET, Stéphanie ARNAUD, Mickaël PRODHOMME, Claire DESLANDES, Ismehen KHELIF, Élodie BONENFANT THEBAULT, Charlotte LE GUIRRIEC, Paul LEDUCQ, Marie-Laure CURMI, Yves-Marie GEFFROY.

Secrétaire de séance : Ismehen KHELIF.

Excusés : Nathalie PERRIN (procuration à Laurent LISEMBART), Hubert MINNITI (procuration à Solange PIEL), Jacqueline CHEVILLON (pouvoir à François CANCOUET), Franck HARDY (procuration à Ismehen KHELIF), Anne-Sophie BUDOC (procuration à Philippe BOURRÉ), Yvon DANTEC (procuration à Charlotte LE GUIRRIEC), Vincent CALLETTE (procuration à Jean-Yves DUCLOS), Antoine FOURNEL (procuration à Mickaël PRODHOMME), Cécile GARNIER (procuration à Paul LEDUCQ).

Nombre de conseillers : en exercice : 27 - présents : 18 - votants : 27

2026 – 030 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE
CONSTITUTION DE COMMISSIONS COMMUNALES ET EXTRA COMMUNALES

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou, à plus bref délai, sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Chaque Conseiller Municipal peut librement s'inscrire à une ou plusieurs de ces commissions. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Chaque commission peut s'adjoindre les services ponctuels d'élus ou personnes de la société civile au titre d'expert ou personne impliquée sur proposition du président de la commission ou de son représentant.

Il est proposé créer les commissions suivantes :

- Patrimoine bâti, transition écologique, environnement et développement durable

Le Maire : président de droit

Nombre	NOM	Prénom	Fonction
1	MINNITI	Hubert	Vice-président et Adjoint

2	BOURRÉ	Philippe	Adjoint
3	DUCLOS	Jean-Yves	Conseiller délégué
4	DANTEC	Yvon	Conseiller délégué
5	CALLETTE	Vincent	Conseiller délégué
6	BONENFANT THEBAULT	Elodie	Conseillère déléguée
7	PRODHOMME	Mickaël	Conseiller municipal
8	GEFFROY	Yves-Marie	Conseiller municipal

• **Solidarités actives et intergénérationnelles - Handicaps - Cohésion sociale**

1. Finalité de la commission

La Commission des Solidarités, du Handicap, de la Cohésion sociale et de la Santé constitue un espace de réflexion, de proposition et de suivi des actions menées par la commune dans les domaines sociaux, sanitaires et du vivre-ensemble.

Elle contribue à renforcer les solidarités locales et à répondre aux besoins des habitants, en lien avec les partenaires institutionnels, associatifs et médico-sociaux du territoire.

2. Missions de la commission

Solidarités et action sociale

- participe à l'analyse des besoins sociaux de la population ;
- propose des actions de soutien pour toute la population ;
- favorise l'information des habitants ;
- accompagne les réflexions relatives aux aides sociales.

Actions intergénérationnelles

- développe les liens entre les générations ;
- soutient les initiatives favorisant le vivre-ensemble ;
- encourage les projets associant jeunes, familles et seniors ;
- participe à la lutte contre l'isolement.

Handicaps et accessibilité

- veille à l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- participe aux réflexions relatives à l'accessibilité des bâtiments, services et espaces publics ;
- soutient les actions favorisant l'autonomie et la participation citoyenne ;
- favorise le dialogue avec les associations et acteurs spécialisés.

Cohésion sociale

- contribue au maintien du lien social sur la commune ;
- soutient les initiatives citoyennes et solidaires ;
- participe à la prévention des exclusions ;
- encourage les actions favorisant l'intégration et la participation des habitants à la vie locale.

Santé et prévention

- accompagne les actions de prévention et de sensibilisation en matière de santé ;
- soutient les démarches favorisant le bien-être des habitants ;
- participe aux réflexions liées à l'accès aux soins ;
- développe les partenariats avec les professionnels et structures de santé du territoire.

Le Maire : président de droit

Nombre	NOM	Prénom	Fonction
1	CHEVILLON	Jacqueline	Vice-présidente et Adjointe
2	HARDY	Franck	Adjoint
3	BUDOC	Anne-Sophie	Adjointe
4	DANTEC	Yvon	Conseiller délégué
5	DELAUNAY	Nelly	Conseillère municipale
6	CANCOUËT	François	Conseiller municipal
7	DESLANDES	Claire	Conseillère municipale
8	FOURNEL	Antoine	Conseiller municipal
9	LEDUCQ	Paul	Conseiller Municipal

L'installation de la commission est prévue le 15 juin 2026 à 18 h

- Développement économique

Le Maire : président de droit

Nombre	NOM	Prénom	Fonction
1	PRIGENT	Alain	Vice-président Conseiller délégué
2	BUDOC	Anne-Sophie	Adjointe
3	BOURRÉ	Philippe	Adjoint
4	DESMONS	Jean-Michel	Adjoint
5	BONENFANT THEBAULT	Elodie	Conseillère déléguée
6	PIEL	Solange	Conseillère municipale
7	Un représentant de Tout à CORPS-NUDS		
8	GARNIER	Cécile	Conseillère municipale

L'installation de la commission est prévue le 8 juin 2026 à 18 h

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de la création des commissions extra communale et communales, telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 5 juin 2026

La secrétaire de séance,
Ismehen KHELIF



Le Maire,
Laurent LISEMBART

